

tion des actes criminels sous ses successeurs démontra, en outre, que c'était une faute politique). Aussi laissa-t-il accréditer le bruit qu'il avait confié au général la place d'inspecteur de la cavalerie. Mais l'intervention du Ministre de la guerre n'eut aucun succès : on ne trouve même pas qu'une réponse quelconque ait été faite à sa lettre.

*(A suivre)*

Edouard PERRIN.

